BAC DE SES · SESSION 2023

EC3 · Raisonnement sur dossier documentaire

Centres étrangers | Jour 1 | Mobilité sociale

Vous montrerez qu'une société plus mobile n'est pas nécessairement plus fluide.



LES CONSEILS DE TON PROF

Pour réussir cet exercice

- Rédige une introduction, un développement en plusieurs parties, puis une conclusion.
- Rédige chaque partie avec la méthode AEI : Affirmation, Explication, Illustration.
- Utilise tous les documents, en combinant tes connaissances et les données des documents.
- Fais attention à ce que chaque partie réponde explicitement à la question posée, pour éviter le hors-sujet.
- Temps conseillé : environ 2 h à 2 h 30.



Besoin d'un coup de pouce ?

Des sujets corrigés, des fiches de révision et des quiz t'attendent dans l'appli SOS SES : app.sosses.fr

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire *(10 points)*

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez qu'une société plus mobile n'est pas nécessairement plus fluide.

DOCUMENT 1

Depuis une vingtaine d'années, l'essentiel de la recherche internationale sur la mobilité sociale intergénérationnelle s'est orienté vers l'analyse de la fluidité sociale. En effet, lorsqu'il y a brusquement, pour une génération donnée, une croissance de la proportion des cadres (changement structurel), une proportion croissante d'enfants des professions intermédiaires, voire de ceux d'employés et d'ouvriers, vont bénéficier de cette aspiration vers le haut ; mais au même moment, les enfants de cadres, qui ont plus de places disponibles de cadres, auront moins de risques de déclassement. Les chances de devenir cadre s'accroissent alors pour *tous* : pour les enfants de cadres, le destin de cadre peut devenir alors une quasi-certitude, et pour ceux d'ouvriers il est moins improbable. La fluidité est la partie de la mobilité qui est indépendante de ces changements structurels. Elle permet alors de mesurer l'intensité du brassage social, autrement dit du degré auquel les enfants de cadres et les enfants d'ouvriers, par exemple, ont ou n'ont pas d'avantages et de handicaps *relatifs* à la naissance pour parvenir en position de cadre. [...] Une société très fluide produit alors beaucoup de promotions et, en même temps, beaucoup de déclassements sociaux. Ce n'est donc pas forcément, pour tous, une société idyllique, surtout pas pour les enfants de cadres, qui perdent alors les avantages d'être « bien nés ». La différence est essentiellement que, dans une société plus fluide, les chances à la naissance des enfants de cadres et d'ouvriers sont plus égales et les cloisonnements relatifs de classes, qui se lisent aux handicaps et avantages relatifs à la naissance, sont moindres.

Source : d'après Louis CHAUVEL, *Le destin des générations*, 2010.

DOCUMENT 2

Décomposition de la mobilité sociale observée des femmes (âgées de 35 à 59 ans) par rapport à leur mère, de 1977 à 2015 (en %)

	1977	1985	1993	2003	2015
Immobilité sociale	**40,9**	**35,1**	**30,1**	**29,9**	**29,5**
Mobilité sociale observée	**59,1**	**64,9**	**69,9**	**70,1**	**70,5**
Dont mobilité ascendante	*16,8*	*24,6*	*30,8*	*35,2*	*39,8*
Dont mobilité descendante	*5,6*	*5,6*	*8,2*	*10,5*	*11,7*
Part de la mobilité structurelle dans la mobilité sociale observée	**42,6**	**43,0**	**44,3**	**40,8**	**34,8**

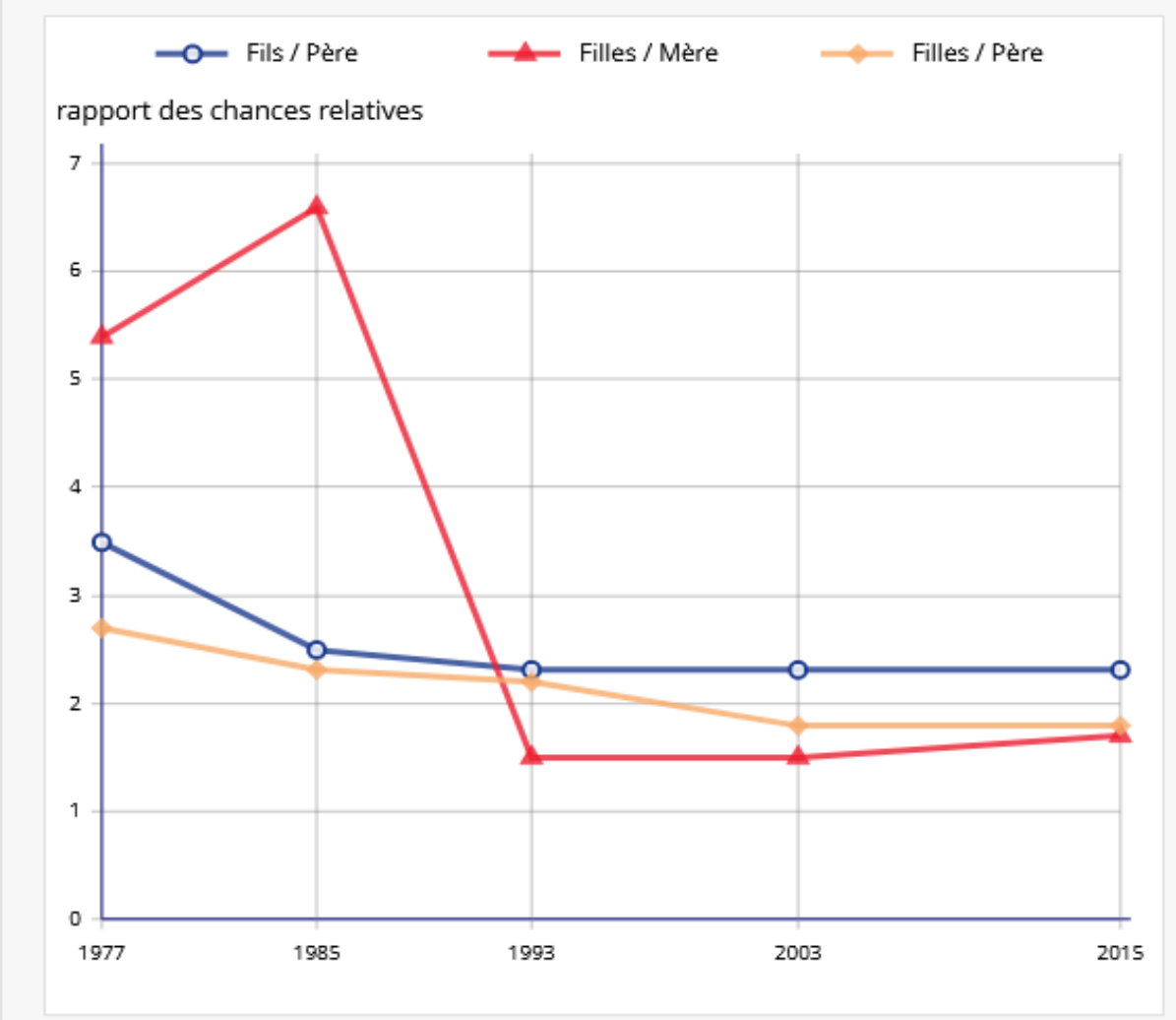
Lecture : en 2015, 70,5 % des femmes françaises âgées de 35 à 59 ans, actives ayant un emploi ou anciennes actives occupées, relèvent d'une catégorie socioprofessionnelle différente de celle de leur mère. 34,8 % de cette mobilité observée est lié à l'évolution structurelle des emplois entre la génération des femmes et celle de leur mère. Par rapport à leur mère, 39,8 % des femmes ont connu une trajectoire de mobilité sociale ascendante et 11,7 % une trajectoire de mobilité descendante.

Champ : France métropolitaine, femmes françaises actives occupées ou anciennes actives occupées, âgées de 35 à 59 ans au 31 décembre de l'année de l'enquête.

Source : d'après INSEE, « Enquête Formation et qualification professionnelle 1977, 1993, 2003 et 2014-2015 », février 2019.

DOCUMENT 3

Évolution de la fluidité sociale entre les cadres et les professions intermédiaires entre 1977 et 2015



Lecture : en 1977, les chances d'être cadres plutôt que professions intermédiaires étaient 3,5 fois plus fortes pour les fils de pères cadres que de pères professions intermédiaires.

Champ : France métropolitaine, femmes et hommes français actifs occupés ou anciens actifs occupés, âgés de 35 à 59 ans au 31 décembre de l'année d'enquête.

Source : Marc COLLET, Émilie PENICAUD, « La mobilité sociale des femmes et des hommes : évolutions entre 1977 et 2015 », *France Portrait Social*, INSEE, 2019.

Note : un rapport de chances relatives plus élevé correspond à une fluidité sociale plus faible.